

COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juillet 2024

N° 2024/07/25/14 - OBJET : Dénomination voie « Promenade Marie MAURON ».

Le vingt-cinq juillet deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dix-neuf juillet 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

Étaient Présents : CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, Fabienne CITI, Dominique STEKELOROM, Emilie GERMAIN, Murielle GARZINO, Bernadette SAMUEL, REYNOUD Henri, Laurent JUGLARET à partir du point n°7, WAJS Alexandre, Marie-Pierre CALLET, FABRE Thierry,

Pouvoirs : Mathieu BONARD a donné pouvoir à Jean-Christophe CARRÉ, Patrick LAFFITTE à Marc FUSAT, Sébastien THOMAS à Henri REYNOUD, Christine GARCIN-GOURILLON à Fabienne CITI et Alain CHAIX à Marie Pierre CALLET

Absents excusés : Fanny ARSAC, Lucie BABIN, Laurent JUGLARET jusqu'au point 6 inclus

Secrétaire de séance : Bernadette SAMUEL

Rapporteur : Jean-Christophe CARRÉ

Jean-Christophe CARRÉ rappelle à l'assemblée les œuvres en cours de confection et d'installation sur la commune dans le cadre du Circuit des Poètes.

Une œuvre en hommage à Marie MAURON sera à cet effet disposée dans le parc Agora Alpilles, ainsi le Rapporteur propose de dénommer le passage, aux abords de l'œuvre, et délimité en rouge sur le plan annexé, « Promenade Marie Mauron ».

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **DECIDE** de nommer le passage, aux abords de l'œuvre, et délimité en rouge sur le plan annexé, « Promenade Marie Mauron »

DONNE au Maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le :

26 JUIL. 2024

Secrétaire de séance,

Le Maire,

Bernadette SAMUEL

Jean-Christophe CARRÉ



Signature of Bernadette Samuel, accompanied by a blue circular official stamp of the commune of Maussane les Alpilles.



Signature of Jean-Christophe Carré, accompanied by a blue circular official stamp of the commune of Maussane les Alpilles.

Publication sur le site de la mairie le :

26 JUIL. 2024

EMPRISE PROMENADE MARIE MAURON – PARC AGORA

